

PRESSE DU 29.10.2010

AVERTISSEMENT - Ces informations sont "glanées" tous les jours, dans le but de fournir une information rapide. Ce que j'estime mériter un signalement particulier est **surligné en jaune**, et d'éventuelles remarques de ma part sont en **rouge**. A l'origine, ces informations étaient destinées aux personnes et associations amies dans l'Aude et les P.-O. qui luttent contre le massacre de nos paysages, et tout le reste, mais au cours des semaines et des mois, la liste des destinataires s'est considérablement allongée. C'est une lettre d'information privée !

Seules les versions que vous aurez vérifiées via les liens signalés – et qui circulent donc sans restriction sur le web - doivent être considérées comme valables : en effet, en reformatant et uniformisant les textes téléchargés, des erreurs involontaires ont pu s'y introduire. Dans beaucoup de cas, je suis obligé d'extraire l'information qui nous intéresse d'un ensemble plus vaste (comptes-rendus des conseils municipaux par ex.). Pardonnez les imperfections de présentation : mais c'est la rapidité de l'information qui prime !

En diffusant des informations provenant de toutes les régions de la France, chacun pourra se rendre compte de la menace que représentent les éoliennes industrielles. – Occasionnellement, des informations provenant de la Suisse, de la Belgique ou du Canada sont ajoutées.

===== GÉNÉRALITÉS =====

Actu-Environnement

29.10.2010

<http://www.actu-environnement.com/ae/news/hausse-prix-electricite-11263.php4>

signalé par de nombreux lecteurs !!!

Hausse du prix de l'électricité : l'usager est prié de financer les erreurs d'EDF

L'annonce de la hausse du prix de l'électricité illustre à la fois l'art consommé du mensonge au regard du prétendu financement massif des énergies renouvelables et l'incompétence caractérisée des décideurs politiques français en ce qui concerne la politique de l'énergie.

[Chronique](#) | [Economie](#) | 28 Octobre 2010 | [Actu-Environnement.com](#)



Le prix de l'électricité est moins élevé en France que dans nombre de pays européens. Ce choix historique et délibéré était destiné à favoriser le chauffage électrique pour assurer la vente de l'électricité nucléaire en surcapacité. Le contribuable a en effet **financé les investissements** d'EDF et en bénéficie aujourd'hui, même si cette politique nous a fait perdre 30 ans en terme d'efficacité énergétique et 20 ans en terme de développement d'énergies renouvelables.

Aujourd'hui, le choix français est à l'opposé du choix allemand et va creuser de manière abyssale nos déficits industriels, économiques, commerciaux et financiers.

En effet, contrairement aux mensonges publics, la **hausse du prix de l'électricité** n'est pas destinée à permettre le financement des énergies renouvelables... Pour la bonne et simple raison que le gouvernement s'acharne à empêcher leur développement et à les détruire si elles parviennent néanmoins à croître. Après avoir scientifiquement détruit la capacité française de développer une filière éolienne, il s'est attaqué avec la même

efficacité à la filière solaire et plus précisément photovoltaïque dont les tarifs de rachat viennent d'être très brutalement baissés en même temps que l'avantage fiscal qui y était attaché était considérablement réduit.

On risquait d'atteindre en 2012 les objectifs de 2020 ! Quelle catastrophe !

De surcroît, on risquait de voir apparaître une filière industrielle française qui aurait pu revendiquer d'être traitée comme un employeur français... quel scandale !

Financer le *statu quo*

D'où haro sur la « spéculation » du solaire après la descente en flamme de l'éolien coupable de défigurer les beaux paysages de France merveilleusement respectés par les centrales nucléaires et les couloirs de ligne à haute tension qu'elles génèrent. La hausse des prix de l'électricité est donc présentée comme la nécessité de compenser le coût du rachat des énergies vertes. Faux. Pour 2010, la Commission de Régulation de l'Energie rappelle que le financement des énergies renouvelables pèse pour 24 % de la taxe quand la cogénération gaz pèse 32 % et la péréquation tarifaire 41%.

La hausse du prix n'est donc pas destinée à permettre à la France d'atteindre son objectif virtuel et purement publicitaire de 23% d'énergies renouvelables en 2020. Elle est destinée d'abord à renflouer EDF qui peine après ses investissements absurdes dans Constellation aux Etats-Unis. La situation de trésorerie est si préoccupante que le gouvernement a autorisé en catimini EDF à vendre ses filiales britanniques au secteur privé. Ainsi, la hausse du prix de l'électricité est d'abord la contribution de l'utilisateur français à la folie des grandeurs d'EDF à l'international, demain peut être au mercato nucléaire pour financer le rachat par EDF du capital d'Areva.

Mais c'est avant tout le financement du fiasco que représente l'EPR dont le coût a augmenté de 50% ainsi que le coût des travaux nécessaires à la prolongation de la durée de vie des centrales. Et c'est là que la politique française est à l'inverse de la politique allemande, inscrite dans le XXIème siècle et qui vise à couvrir 80 % de ses besoins en électricité et 50 % de ses besoins en énergies grâce aux énergies renouvelables à l'horizon 2050. Le financement à hauteur de 20 milliards d'euros par an sera financé par le public et par les exploitants de centrales nucléaires puisque, 60 % des profits générés par l'allongement de la durée de vie des centrales iront à l'État sous la forme de taxes ou d'investissements dans les énergies renouvelables.

En France, c'est exactement le contraire. L'utilisateur est prié de financer l'allongement de la durée de vie des centrales. Le nucléaire est chargé d'empêcher le développement des filières renouvelables et ainsi l'utilisateur non seulement ne finance pas les filières du renouvelable par l'augmentation des tarifs mais finance leur enterrement progressif.

En définitive, le citoyen français perd trois fois :

- il paye plus cher (6% en 6 mois, 6% dans 6 mois s'ajoutant aux hausses précédentes, c'est-à-dire le plan Gadonneix qui avait au moins eu l'honnêteté de reconnaître que la hausse des prix était pour les investissements nucléaires) et perd le bénéfice de la rente qu'il a pourtant payé comme contribuable
- il ne finance pas le développement de filières françaises d'Enr et se condamne au nucléaire à l'intérieur ou à l'importation de sources et d'électricité vertes
- il s'expose à un risque nucléaire croissant en raison des pressions exercées par les exploitants pour réduire les coûts, donc la sûreté, pour réduire les exigences de l'[ASN](#) sur les conditions de renouvellement des centrales et de construction de l'EPR.

C'est sans doute ce que nos grands dirigeants appellent un développement durable !

Corinne LEPAGE

Avocate, ancien Ministre de l'Environnement, Présidente de Cap21.

+++++

VESTAS - suite

France-Soir

28.10.2010

<http://www.francesoir.fr/environnement/l-eolien-n-plus-le-vent-en-poupe.45180>

L'éolien n'a plus le vent en poupe

T. M. 28/10/10 à 08h19

Le leader mondial de l'énergie éolienne envisage de supprimer 3.000 postes



© SIPA

Dur retour à la réalité pour les « green techs » (technologies vertes). Vestas, numéro un mondial de l'éolien, a annoncé la suppression de 3.000 postes, sur près de 24.000. Alors que les entreprises du monde entier jouaient la rigueur, le danois a choisi d'augmenter ses effectifs de 16 %. Mais contrairement aux attentes, les commandes n'ont pas tenu le niveau de 2009. En cause, selon l'entreprise, la concurrence. Longtemps à la lutte avec des groupes occidentaux (tels que General Electric et Siemens), le danois doit désormais compter avec des adversaires asiatiques. Trois sociétés chinoises et autant de coréennes ont investi le marché, et profitent d'une compétitivité imbattable pour proposer des turbines bien moins cher. Comme l'explique le PDG de Vestas, Ditlev Engel : « **Il est aujourd'hui moins cher de produire une turbine en Chine et de l'expédier en Suède, que de la fabriquer au Danemark.** »

Vestas se serait-il vu trop beau ? L'année dernière, en pleine crise économique, les gouvernements soutenaient que la croissance verte était la Solution, avec un grand S. Ceux-ci ont investi massivement, autant pour développer ces technologies que pour soutenir leur économie et c'est sur cette manne que l'entreprise danoise a appuyé son développement. Mais 2010 aura été l'année de la rigueur budgétaire. Pour réduire les déficits publics à des niveaux décents, les Etats ont fermé les vannes, alors que les éoliennes suscitent de plus en plus de réticences. Conséquences, sur le seul troisième trimestre, les ventes de turbines de Vestas ont diminué de 27 %, et le bénéfice net de 24 %. Un retournement que l'entreprise, dans l'euphorie de ses performances passées, n'a pas vu venir. Le cours de l'action a perdu 45 % depuis le début de l'année.

Le Figaro

28.10.2010

<http://www.lefigaro.fr/environnement/2010/10/28/01029-20101028ARTFIG00737-climat-l-academie-confirme-l-impact-de-l-activite-humaine.php>

Climat : l'Académie confirme l'impact de l'activité humaine

Mots clés : [Climat](#), [GIEC](#), [Claude Allègre](#)

Par [Marielle Court](#)

28/10/2010 | Mise à jour : 20:59 [Réactions](#) (28)

S'ABONNER AU FIGARO.FR - 8 €/mois



Crédits photo : STRINGER/BRAZIL/REUTERS

Même si des incertitudes demeurent, la hausse du CO2 est la principale cause du réchauffement.

Les conclusions de l'Académie des sciences sont claires, nettes et précises: «Depuis la seconde moitié du XIX^e siècle, plusieurs indicateurs indépendants montrent sans ambiguïté un réchauffement climatique, modulé dans le temps.» Et le texte ajoute: cette augmentation de température a pour cause principale la hausse de la concentration de CO₂ dans l'atmosphère, elle-même due «incontestablement» à l'activité humaine. «Les fluctuations de l'activité du soleil ces quarante dernières années ne peuvent être un facteur dominant», précise-t-il enfin.

En remettant ces conclusions jeudi matin à la ministre de la Recherche, Valérie Pécresse, l'Académie des sciences va peut-être réussir à donner un coup d'arrêt aux débats particulièrement houleux qui ont opposé, au printemps dernier, plusieurs centaines de chercheurs travaillant sur le climat à quelques climatosceptiques dont Claude Allègre, l'ancien ministre de l'Éducation. Celui-ci venait de publier un livre au titre évocateur, [L'Imposture climatique](#), dans lequel il mettait notamment en cause les travaux du Giec (Groupe intergouvernemental d'experts sur le climat) en dénonçant une mobilisation planétaire «autour d'un mythe sans fondement». Six cents scientifiques avaient signé une pétition conduisant Valérie Pécresse à solliciter l'Académie pour qu'elle organise un «débat approfondi» afin d'«établir l'état actuel des connaissances scientifiques sur le changement climatique».

«Le droit d'évoluer»

Après des contributions écrites et une journée de débat faisant intervenir plus d'une vingtaine d'experts étrangers qui s'est tenu à huis clos le 20 septembre dernier, quai Conti, à Paris, les académiciens ont donc adopté, mercredi soir, le rapport piloté par Jean-Loup Puget, délégué de la section des sciences de l'univers, et René Blanchet, président du groupe climat du comité de l'environnement.

Un rapport signé par Claude Allègre, ce qui a fait dire à Jean Salençon, le président de l'Académie des sciences, que l'ancien ministre «a le droit d'évoluer». «Je dis toujours la même chose, a immédiatement rétorqué l'intéressé. Je n'ai jamais dit que le CO₂ ne jouait aucun rôle, je dis que l'importance du CO₂ n'est pas prouvée.»

Le document quoi qu'il en soit ne s'arrête pas aux seules évidences du réchauffement. Il s'étend également longuement sur plusieurs autres points et sur les incertitudes qui peuvent les accompagner. Il en va ainsi de la nécessité d'avoir recours à des modèles climatiques pour comprendre le système et «aux tests permettant de les valider». L'Académie entérine la pertinence de projections de l'évolution du climat à trente ou cinquante ans. «Ces projections sont particulièrement utiles pour répondre aux préoccupations sociétales actuelles, aggravées par l'accroissement prévisible des populations.» Mais elle rappelle également que «l'évaluation des incertitudes est au cœur des débats».

«Pacifier le débat»

Si les résultats de tous les modèles qui tournent dans le monde sont relativement homogènes sur l'impact du CO₂ et des effets de la vapeur d'eau, «les écarts sont importants sur le rôle des nuages», explique Jean-Loup Puget. «L'évolution de la nébulosité reste unanimement reconnue comme la partie la plus incertaine. Les nuages exercent deux effets antagonistes: un effet parasol, renvoyant le flux solaire vers l'espace, et un effet de serre», souligne le rapport. Des incertitudes importantes demeurent également sur «l'évolution des glaces marines et des calottes polaires, le couplage océan-atmosphère, l'évolution de la biosphère et la dynamique du cycle du carbone». Pour Claude Allègre, «ce texte est un compromis, mais il est satisfaisant, parce que l'incertitude dans la connaissance qu'on a du climat y figure explicitement», assure-t-il. Vincent Courtillot, directeur de l'Institut de géophysique du globe et climatosceptique revendiqué, espère que ce rapport «va pacifier le débat».

De leur côté, deux des grands spécialistes français des sciences du climat, Jean Jouzel et Hervé Le Treut, se déclaraient également plutôt satisfaits du résultat. «C'est un document qui réaffirme clairement les grandes conclusions du Giec», précise le premier, colauréat du prix Nobel de la paix 2007 et vice-président du Groupe d'experts. «Le plus important, c'est que cela montre que les scientifiques qui ont été attaqués ont des méthodes

de travail dignes de confiance», assure de son côté Hervé LeTret, membre de l'Académie et spécialiste des modèles climatiques. «Il n'y a pas de débat entre les scientifiques et la société sans confiance. J'espère que ce rapport y contribuera», ajoute-t-il.

Pour sa part, Valérie Péresse, insistant sur «ce constat univoque de l'impact des activités humaines sur l'environnement», a affirmé que «les investissements d'avenir sont une opportunité majeure pour renforcer la recherche sur le changement climatique». Et de citer les «nombreux projets d'équipements d'excellence liés aux observations satellitaires» qui permettront de «sonder les calottes glaciaires, le fond des océans, l'étude des nuages, la modélisation...».

===== OFFSHORE - GÉNÉRALITÉS =====

NEANT

===== OFFSHORE - RÉGIONS =====

NEANT

===== RÉGIONS =====

BRETAGNE

29 FINISTERE

29350 Moëlan-sur-Mer

Ouest-France

29.10.2010 [Merci](#) à P.F.

Ouest-France
Vendredi 29 octobre 2010

Pays de Quimperlé en bref

La zone éolienne ira-t-elle jusqu'au bout ?



Archives Ouest-France

Le maire a souligné que de nombreux projets ont déjà abouti en Finistère, comme ici, à Plozévet, alors que la préfecture continue d'exiger des documents supplémentaires à la Cocopaq.

Mercredi soir, au conseil municipal de Moëlan, Nicolas Morvan, maire et président de la communauté de communes, s'est interrogé sur l'avenir de la zone de développement éolien. Depuis cinq ans, les collectivités locales portent un projet d'implantation d'éoliennes sur cinq sites du territoire.

Mercredi, à l'occasion d'une énième délibération du conseil de Moëlan, Nicolas Morvan a évoqué un

possible abandon du programme. « Ça fait cinq ans que la Cocopaq s'est saisie du dossier. La préfecture n'a rien trouvé de négatif dans le dossier mais continue à nous demander des documents supplémentaires. Cela donne l'impression que l'on ne veut pas nous dire non, mais qu'on s'interdit de nous dire oui. Reste à savoir si l'on ira jusqu'au bout de ce qui devient un parcours éreintant. »

+++++

LANGUEDOC-ROUSSILLON

11 AUDE

11200 Lézignan

Midi Libre

28.10.2010

<http://www.midilibre.com/articles/2010/10/29/VILLAGES-Emploi-eolien-et-voirie-au-menu-du-conseil-1436483.php5>

Édition du vendredi 29 octobre 2010

Emploi, éolien et voirie au menu du conseil

Plusieurs points importants se sont démarqués lors de ce conseil municipal du 27 octobre 2010

EXTRAIT.

Énergies renouvelables.

Préoccupé par le développement d'énergies propres, le conseil municipal a émis à l'unanimité un avis favorable à la création d'une zone de développement éolien dénommée 'Bellevue' sur le territoire de la commune. À moyen terme, neuf éoliennes devraient être implantées dans la plaine de Bellevue.

Etc.

+++++

PAYS-DE-LA-LOIRE

44 LOIRE-ATLANTIQUE

44590 Saint-Vincent-des-Landes

Ouest-France

29.10.2010

[par](#) association - Merci à P.F., à C.C.

Ouest-France
Vendredi 29 octobre 2010

Saint-Vincent-des-Landes

Le parc éolien de la Renardière inauguré



Christian Briard, du bureau d'études Zéphyr, architecte du projet et les autorités.

Le parc éolien de La Renardière réalisé par la société Zéphyr a été officiellement inauguré samedi matin en présence des anciens et nouveaux maires de Saint-Vincent-des-Landes et d'Issé et d'Yves Daniel, conseiller général. La production annuelle de ces six éoliennes devrait produire environ 30 millions de kWh, l'équivalent de la consommation de 30 000 habitants (hors chauffage électrique). Les investisseurs sont la société Aérowatt (33,33 %), la société France Farm (25 %), la société Ruebsamen (25 %) et le conseil général (16,66 %).

quidétientl'équivalentd'uneéolienne. En effet, une structure juridique spécifique pour faciliter les projets d'énergies renouvelables et d'économies d'énergie a été créée dès février 2007 : la Société d'économie mixte (SEM) Énergies nouvelles et économies d'énergie (ENEE 44), dont il détient 80 % du capital. Le Département a investi 15 % des 3 millions d'euros de capitaux propres. L'idée : revendre rapidement ses parts à des investisseurs locaux. Des emprunts (Crédit coopératif ou Oséo) ont permis un investissement total de 18,5 millions d'euros pour mener à bien ces travaux.

PAYS-DE-LA-LOIRE

44 LOIRE-ATLANTIQUE

44590 Saint-Vincent-des-Landes

L'Eclaireur

29.10.2010

par association - Merci à P.F., à C.C.

Energie Le parc éolien de la Renardière se dévoile

Six machines dans le vent

Il ne faisait pas très beau l'autre samedi pour l'inauguration du parc éolien de la Renardière. Christian Briard, co-gérant de la société Zéphyr Energies Renouvelables a expliqué aux élus et aux curieux, le fonctionnement des machines et leur capacité à produire de l'énergie tirée du vent.

Les six éoliennes situées entre Issé et St-Vincent-des-Landes sont opérationnelles depuis un an. Les pales font désormais, partie intégrante du paysage. Christian Briard rappelle que la puissance nomi-



Christian Briard (à g.) et les élus des communes avoisinantes.

nale totale installée est de 12 MW, pour une production annuelle estimée à 30 GW. h (équivalent pleine charge de 2500 heures/an)

Les six machines Repower

MM92 ont une puissance de 2000 kW pour un diamètre d'hélice de 92 m. 2010 sera l'année de référence en matière de production d'électricité.

« Le marché est long à se développer, mais le développement est inexorable, souligne le technicien. La France ne sera jamais un leader mondial de l'éolien, mais il y a une réelle volonté locale de développement. Les difficultés proviennent principalement des interprétations administratives qui peuvent se révéler parfois très « éolicides », sans même que l'autorité en question ne soit consciente des contraintes qu'elle impose... »

En ce qui concerne le parc de Beaumont, celui-ci prendra du retard en raison d'une demande de recours devant les tribunaux.

PAYS-DE-LA-LOIRE

44 LOIRE-ATLANTIQUE

44290 Conquereuil

L'Eclaireur

29.10.2010

par association - Merci à P.F., à C.C.

CONQUEREUIL

Equipement Tout savoir sur le projet éolien

Encore un an d'études

Souhaitant un maximum de transparence sur le projet de parc éolien, la municipalité avait convié les Conquereuilais à une réunion d'information. Quatre-vingts d'entre eux étaient présents.

Le Maire Jean Perraud rappelait la genèse du projet aboutissant à la création d'une zone de développement éolien sur les communes de Conquereuil et Pierric. Il sera édifié par Vinci Construction France/Erelia.

Les étapes clés du projet ont été présentées à cette occasion ainsi que le principe de l'ou-



verture du capital du parc à l'investissement citoyen,

De nombreuses questions ont été posées sur les problèmes environnementaux (bruit, réception télévisuelle, démantèlement). Les intervenants ont rassuré sur ces différents points et fait part de l'avancée du projet qui nécessite encore un an d'études pour une mise en service en 2013. D'autres réunions publiques sont prévues dont une en mai 2011.

80 habitants s'étaient déplacés.

POITOU-CHARENTES

APCEDE.CLUSTER

sans date

<http://apcede.cluster007.ovh.net/Energie/eolien/eolien.htm>

Energie / Energies renouvelables / Eolien

☼ Eolien



☼ Dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques, la France a pour objectif, d'ici 2010, de produire **21% de sa consommation d'électricité** à partir de sources énergétiques renouvelables, contre seulement **12,8 % aujourd'hui** (bilan 2006).

La **filière éolienne** doit y contribuer avec l'installation de **8 000 à 14 000 MW** sur le territoire national.

Pour le **Poitou-Charentes**, les objectifs sont de **330 MW** installés permettant de fournir 30 % de la consommation des ménages de la Région et 10 % de la consommation électrique régionale.

Dans ce contexte pour aider la mise en place des projets éoliens dans un soucis de cohérence territoriale, un **Comité Régional Eolien** (C.R.E.) s'est mis en place à l'initiative du Conseil Régional Poitou-Charentes, de l'Etat et de l'ADEME en 2002.

☼ **Pour tout savoir sur l'éolien en Poitou-Charentes :**

- le [site](#) du Comité Régional Eolien
- le [schéma](#) régional éolien

+++++

POITOU-CHARENTES

16 CHARENTE

16350 Champagne-Mouton 16500 Confolens

Champagne-Mouton

28.10.2010

<http://champagne-mouton.blogs.charentelibre.com/archive/2010/10/28/reunions-pour-l-eolien.html>

réunions pour l'éolien

La Communauté de communes du confolentais (Cdc) organise deux réunions publiques pour informer la population sur la réflexion actuellement engagée sur le développement des zones éoliennes.

Afin de donner des informations sur les études en cours et échanger sur l'éolien, **deux réunions se dérouleront, le lundi 15 novembre à 18h à la salle des fêtes de Champagne-Mouton et le mardi 16 novembre à 18h à l'amphithéâtre de la Cdc à Confolens.**

===== ÉTRANGER =====

ANGLETERRE

Contrepoints

29.10.2010

<http://www.contrepoints.org/2010/10/29/5587-wright-et-ses-eoliennes>

Wright et ses éoliennes

Publié le 29/10/2010

Les gens n'aiment pas [les hachoirs à oiseaux](#). Plus de 230 groupes locaux différents qui luttent contre les champs d'éoliennes agissent au Royaume-Uni, depuis l'Ecosse, le Kent, Norfolk, le Yorkshire et les

Cornouailles. Ces groupes obtiennent des succès impressionnants contre les installations planifiées de parcs éoliens — même s'ils luttent contre d'importantes recommandations officielles.

Power failure: UK's wind farm plans in disarray

Objectors put green energy plans in doubt

By Oliver Wright, Whitehall Editor

Thursday, 28 October 2010

SHARE | PRINT | EMAIL

Hundreds of local revolts against wind farms have jeopardised the plan to use them to generate more than a quarter of Britain's electricity, figures seen by *The Independent* reveal.

New wind farms are needed to have any chance of creating enough renewable energy to reduce reliance on coal and gas power production. But planning approvals for them in England are at an all-time low, with only one in three applications getting the go-ahead from councils in the face of angry and organised opposition from people living nearby.



C'est d'Oliver Wright, de *The Independent*, apparemment comme « Whitehall Editor » — quoi que cela puisse être. Notez son ton incrédule : « **...même s'ils luttent contre d'importantes recommandations officielles.** » *The Independent* devrait se relire : « **Recommandations officielles...** ». Hum...

Quoi qu'il en soit, dans les douze derniers mois jusqu'à septembre, il y a eu une diminution de 50% dans les approbations des projets de parcs éoliens en Angleterre, et les approbations en Ecosse ont aussi chuté. Le nombre de nouveaux parcs mis en production a lui aussi baissé de 30% — baisse en partie due à la récession. Horreur et désespoir ! Ces chiffres, révélés dans un rapport sur l'état des lieux de l'industrie en question, **« jettent le doute sur la capacité du Gouvernement à atteindre ses objectifs de 20% d'énergie renouvelable dans toute notre énergie d'ici à 2020 »**. C'est suivi de : **« Les changements introduits dans les lois de planifications, qui seront annoncées plus tard dans l'année, risquent bien de rendre encore plus compliqué l'obtention des permis pour ces projets. »**

Vous pouvez détecter l'hystérie grandissante dans le ton de Wright lorsqu'il écrit : **« Les militants anti-éolien expliquent que, bien que ces équipements soient nécessaires pour combattre le réchauffement global, les turbines – souvent aussi hautes que le [London Eye](#) – sont un véritable affront esthétiques aux plus beaux panoramas du pays. »** Ces (terribles) militants disent que ces turbines sont **« assourdissantes et déciment les populations locales d'oiseaux. Ils suggèrent que les nouvelles installations soient construites off-shore. »**

Mais contre cette proposition, nous trouvons bien sûr des **« experts écologistes et industriels »**. Ils expliquent que c'est irréaliste. Le temps nécessaire pour construire de telles installations off-shore peut monter à sept ans, elles coûtent bien plus cher et la technologie correspondante est encore trop jeune. Si le Royaume-Uni veut atteindre ses objectifs en matière d'énergie renouvelable, expliquent-ils, il est vital que des parcs éoliens terrestres continuent d'être installés à un rythme soutenu bien au-delà de 2020.

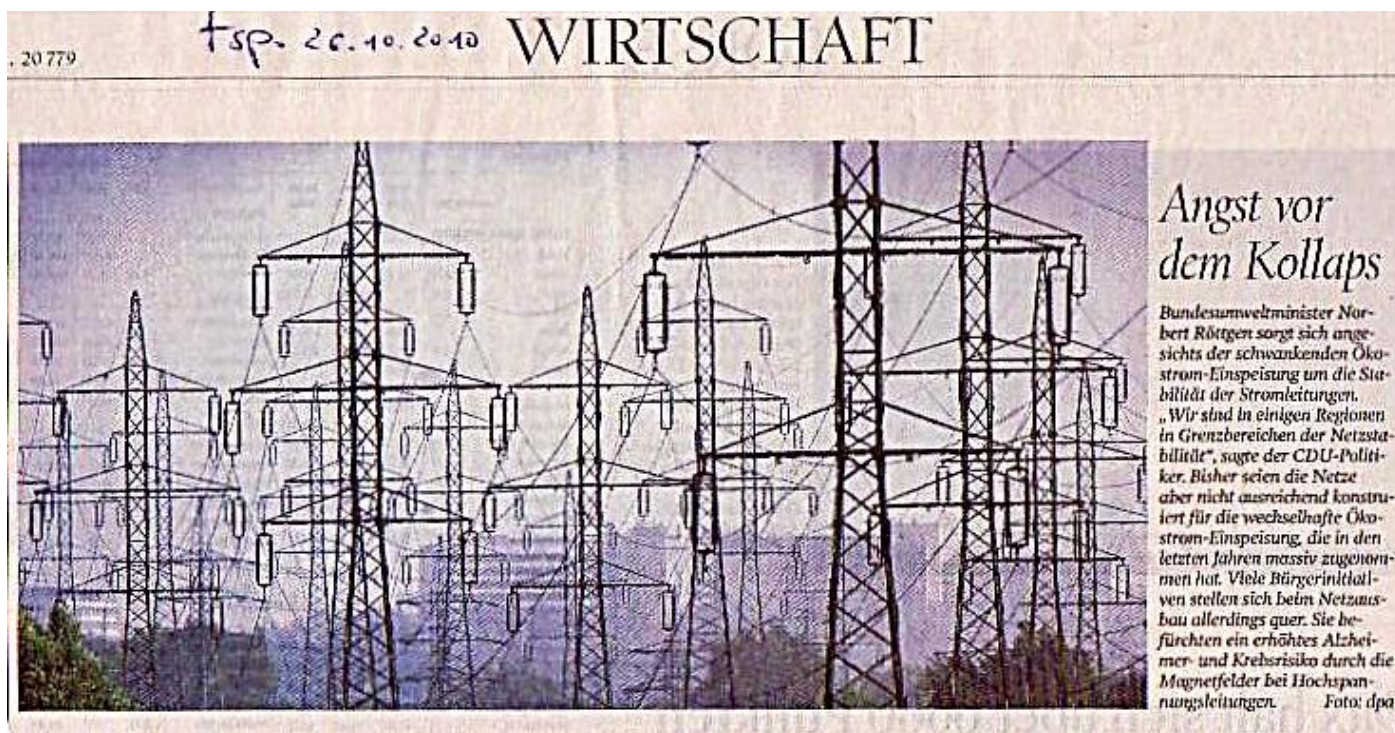
Et Wright de se lamenter : **« L'exemple typique de la situation est donné par ce qui se passe dans le North Yorkshire, où des politiciens locaux ont récemment posé leur veto à la construction de sept turbines après avoir reçu le conseil officiel d'aller effectuer une campagne locale de concertation »**. Grands dieux, jusqu'où cela peut-il aller ? Des politiciens locaux qui rejettent des **conseils officiels** ! Le monde est en train de s'effondrer !

Pauvre Wright. On pourrait presque sentir sa douleur.

+++++

ALLEMAGNE

Tagespiegel
26.10.2010
Merci à W.N.



Résumé :

Le ministre fédéral pour l'environnement se fait des soucis pour le réseau HT en Allemagne : à cause des variations de la production d'électricité d'origine renouvelable ce réseau à atteint les limites du possible et menace de s'écrouler. Il faut construire de nouvelles lignes HT mais les citoyens allemands s'y opposent de plus en plus.

+++++

SUISSE

NEUCHÂTEL

RFJ
29.10.2010
<http://www.rfj.ch/rtn/Actualite/Regionale/291010Le-concept-eolien-neuchatelois-soutenu-par-les-Verts.html>

Actualité

Flux RSS

Le concept éolien neuchâtelois soutenu par les Verts

• 29.10.2010 | 11:08



Les Verts soutiennent le concept éolien de l'Etat de Neuchâtel. Ils rejettent en revanche l'initiative *Avenir des crêtes: au peuple de décider*.

Le parti écologiste neuchâtelois estime que le plan du Gouvernement repose sur des critères suffisamment stricts pour permettre un développement maîtrisé de l'énergie éolienne. Il approuve le nouveau regroupement des sites, mais demandent des restrictions et des garanties pour trois sites.

Les écologistes relèvent que les **éoliennes** sont indispensables pour atteindre une autonomie énergétique. Mais elles doivent être accompagnées d'une diminution importante de la consommation.

Selon plusieurs experts, il est possible de diminuer de 30% la consommation d'énergie sans baisse de confort. Une diminution qui permettrait aux cinq sites du concept éolien de couvrir 100% des besoins électriques des 80'000 ménages du canton. Les Verts neuchâtelois proposent par ailleurs que les exploitants des éoliennes alimentent un fond cantonal pour l'énergie. /sma

Ils sont forts, les Verts neuchâtelois !